



Communiqué de Presse

Service communication

Le 15 juin 2017

communication@ville-manosque.fr

Tél : 04.92.70.34.00

Réforme des rythmes scolaires

Depuis 2013, la Ville de Manosque a mis en place la réforme des rythmes scolaires voulue par l'Etat.

Après une enquête auprès des parents et des enseignants, la Ville souhaite revenir à la semaine des quatre jours.

A ce jour, cette réforme pourrait être remise en cause.

C'est pourquoi les services de la Ville œuvrent dans cette direction.

Cependant, la fin de cette réforme ne pourra être effective qu'après la parution du décret correspondant.

Si celui-ci paraît d'ici la fin du mois de juin, la semaine des quatre jours s'appliquera dès la rentrée 2017.

En cas contraire, il faudra attendre la rentrée 2018.

Renseignements au 04 92 70 34 00